

Sauvegarde et Défense de l'Environnement De Mandelieu la Napoule et de l'Estérel

Association déclarée en Sous-Préfecture de Grasse le 10 Mai 2005 : N° 0061021504 et au JO n° 24 du 11 Juin 2005 enregistré sous le N° 64

→ aux membres

Mandelieu, le 2 décembre 2005

Cher (e) ami (e)

Nous vous écrivons quelques mois après la création de l'association pour vous tenir informé de son activité.

Après l'Assemblée Générale constitutive du 6 juillet 2005 nous avons reçu l'adhésion de nombreuses copropriétés et de propriétaires d'appartements ou de villas.

Actuellement l'association compte environ 2 500 familles.

Nous avons écrit à de multiples reprises aux différentes autorités en charge du dossier (Mairie, Député, Sénateur, Conseil général, Préfet) pour leur demander si le projet d'implantation d'un Centre de Stockage de Déchets Ultimes (CSDU) était **définitivement abandonné**.

Nous n'avons reçu aucune réponse dans ce sens si ce n'est une lettre du Préfet en date du 8 septembre (ci-jointe) qui confirme les propos qu'il a tenus dans un article de Nice-Matin du 18 Août 2005 (ci-joint) et qui **en aucun cas** nous certifie l'abandon du projet.

Nous persistons à soutenir toutes les bonnes volontés qui ont décidé de s'opposer à ce projet.

Il faut bien comprendre qu'à notre connaissance aucun autre site en remplacement à celui de Barbossi n'a été choisi, ce qui nous inquiète considérablement puisque nous sommes très proche de l'échéance de la fermeture du site de la « Glacière » fixé en 2010.

Nous avons consulté plusieurs avocats qui nous ont confirmé qu'en dépit du classement du site de Barbossi en « Zone naturelle protégée » l'**Etat pouvait à tout moment** déclasser un site protégé.

Plus que jamais nous devons demeurer vigilant car les prochaines échéances électorales pourraient être propices à prendre les décisions actuellement en attente.

Recevez cher (e) ami (e) l'expression de mes sentiments les plus cordiaux ainsi que mes meilleurs vœux pour 2006.

Le Président
J.C.GLOMAUD

